

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Secrétariat général

Arrêté du 5 janvier 2012 modifiant l'arrêté du 13 novembre 1997 modifié portant nomination des membres du conseil de perfectionnement de l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE)

NOR : DEVK1123956A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,
Vu l'arrêté du 25 novembre 1996 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'École nationale des techniciens de l'équipement ;
Vu l'arrêté du 13 novembre 1997 modifié portant nomination de membres du conseil de perfectionnement de l'École nationale des techniciens de l'équipement ;
Sur la proposition du secrétaire général,

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 13 novembre 1997 modifié portant nomination des membres du conseil de perfectionnement de l'École nationale des techniciens de l'équipement est modifié ainsi qu'il suit :

Membres titulaires

1. M. ROY (Laurent), directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est nommé en qualité de chef de service déconcentré, pour une durée de trois ans renouvelables, en remplacement de Mme STEINFELDER (Mauricette).
2. Sont reconduites membres du conseil de perfectionnement de l'ENTE, pour une durée de trois ans renouvelables, les personnes dont les noms suivent :
 - M. CADRE (Gérard), directeur du CETE Méditerranée, en qualité de responsable du réseau technique du ministère chargé de l'équipement ;
 - M. TONARELLI (Pascal), directeur de la formation continue à l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, en raison de sa compétence dans le domaine de la formation ;
 - M. HORIN (Philippe), directeur des études à l'établissement d'Aix-en-Provence.

Membres suppléants

1. Sont nommées membres suppléants au conseil de perfectionnement de l'ENTE, pour une durée de trois ans renouvelables, les personnes dont les noms suivent :
 - M. COUDERT (Stéphane), directeur du CETE Nord-Picardie, en remplacement de M. VAUZELLE (Jean-Daniel) ;
 - M. DOUCE (Yannick), adjoint au directeur des études de l'établissement de Valenciennes, en remplacement de M. MAZAURIC (Marc).
2. Est reconduit membre suppléant M. WEITZ (Joël), responsable pédagogique à l'établissement d'Aix-en-Provence.

Article 2

Compte tenu des résultats des élections aux commissions administratives paritaires du corps des techniciens supérieurs de l'équipement et du corps des secrétaires administratifs de l'équipement

du 20 octobre 2011, sont nommées membres du conseil de perfectionnement de l'ENTE les personnes dont les noms suivent en qualité de représentant des organisations syndicales :

Membres titulaires

M. DAT (Louis), CFDT.
M. LASSAUZAY (Didier), CGT.
M. BRICHE (Sébastien), Mme CALVO (Sylvie), FO.
Mme DEMEURISSE (Nathalie), M. RONVEL (Rémy), UNSA.

Membres suppléants

Mme ROUSSEAU (Isabelle), CFDT.
M. BROCHARD (Gilles), CGT.
Mme ACKERMANN (Simone), M. DIEZ (André), FO.
Mme CURCI (Aléxia), M. FRIAUD (Jérôme), UNSA.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 5 janvier 2012.

Pour la ministre et par délégation :

*Le chef du service du pilotage
et de l'évolution des services,*

A. VALLET